



SARTHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N° 15 10 2024

PUBLIÉ LE 15 OCTOBRE 2024

Sommaire

Préfecture de la Sarthe / DCPAT

72-2024-10-03-00002 - ARRETE GLOBALMJPM DPF 03.10.24 (9 pages)

Page 3

Préfecture de la Sarthe

72-2024-10-03-00002

ARRETE GLOBALMJPM DPF 03.10.24



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
de l'emploi, du travail
et des solidarités**

RAA 72-2024-10-03-00002

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Arrêté du 3 octobre 2024 portant fixation de la liste des personnes inscrites en qualité de mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales pour le département de la Sarthe.

Le Préfet de la Sarthe
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU les articles L. 471-2 et L. 474-1 du code de l'action sociale et des familles ;

VU la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, notamment ses articles 44 et 45 ;

VU l'arrêté n° 10-4060 du 13 juillet 2010 du Préfet de la Sarthe portant autorisation du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs, gérés par l'Association Tutélaire Hélianthe ;

VU l'arrêté n°10-4062 du 13 juillet 2010 du Préfet de la Sarthe portant autorisation d'un service délégué aux prestations familiales à exercer des mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial, géré par le Service d'Accompagnement aux Familles, Investigations, Réparation, médiation de l'association Sauvegarde Mayenne Sarthe ;

VU l'arrêté du 7 août 2015 portant annulation de l'arrêté n° 2014231-0001 du 19 août 2014 et maintien de l'autorisation du service mandataire à la protection juridique des majeurs, géré par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) de la Sarthe ;

VU l'arrêté du 30 novembre 2020 portant extension de la capacité du service mandataire à la protection des majeurs géré par l'Association Tutélaire Hélianthe ;

VU le schéma des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales de la région des Pays de la Loire, annexé à l'arrêté n°2020/SGAR/DRDJSCS/768 du 4 décembre 2020 ;

VU l'arrêté du 6 octobre 2021 portant extension de l'agrément du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs géré par l'UDAF de la Sarthe ;

VU l'arrêté préfectoral du 12 août 2022 fixant la liste des personnes inscrites sur la liste des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales pour le département de la Sarthe ;

VU l'arrêté préfectoral n° DCPAT 2023-0193 du 14 septembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Michel LOUYER, Directeur départemental de l'emploi, du travail et de solidarités de la Sarthe ;

19 Boulevard Paixhans – CS 51912 – 72019 LE MANS Cedex 2 – Tél : 02 85 32 77 00
Adresse électronique : ddets@sarthe.gouv.fr

VU l'arrêté préfectoral n°DCPPAT 2023-0194 du 14 septembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur le Directeur Départemental de l'Emploi du Travail et des Solidarités ;

VU les arrêtés du Préfet de la Sarthe portant agrément pour l'exercice à titre individuel de l'activité des mandataires judiciaires à la protection des majeurs ;

VU l'arrêté du 20 janvier 2023 portant retrait d'agrément à sa demande au 31 décembre 2022, pour l'exercice à titre individuel de l'activité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs de Madame Michelle RAVAZE, 41 avenue Bollée – 72000 LE MANS ;

VU l'arrêté modificatif du 7 février 2023, portant agrément pour l'exercice à titre individuel de l'activité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs de Madame Adeline IANOTTO, suite à son changement d'adresse - 1 rue François Nicolas - 72290 BALLON SAINT MARS au 1^{er} janvier 2023.

VU l'arrêté modificatif du 14 novembre 2023 portant sur le changement de nom et d'adresse professionnelle de Madame LYON-MAUGUIN , 19 bis rue de l'Etoile – 72000 LE MANS

VU la déclaration de l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Sarthe du 20 septembre 2023, concernant M. Laurent FOUCAULT-GIROUX (né GIROUX), Mme Bernadette MASSON en qualité de préposés ;

VU la convention en date du 24 septembre 2024 portant sur la mise à disposition de Madame Sandrine LENOBLE entre le Centre hospitalier de Montval sur Loir et le Centre hospitalier du Lude, à compter du 30 septembre 2024 et jusqu'au 31 décembre 2025,

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités.

ARRÊTE

Article 1 : La liste des personnes et services habilités à être désignés au titre de l'article L. 471-2 du code de l'action sociale et des familles en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs par les juges des tutelles pour exercer des mesures de protection des majeurs au titre de la tutelle, de la curatelle ou du mandat spécial auquel il peut être recouru dans le cadre de la sauvegarde de justice, est ainsi fixée :

1) Personnes morales gestionnaires de services :

a) Auprès du tribunal judiciaire du Mans

L'association Tutélaire Hélianthe (ATH)	42 rue Normandie Niémen	CS 55833	72100	LE MANS
---	-------------------------	----------	-------	---------

L'association Départementale des Associations Familiales (UDAF 72)	Union des Associations Familiales	67 boulevard Winston Churchill	72100	LE MANS
--	-----------------------------------	--------------------------------	-------	---------

b) Auprès du tribunal de proximité de La Flèche :

L'association Tutélaire Hélianthe (ATH)	42 rue Normandie Niémen	CS 55833	72100	LE MANS
---	-------------------------	----------	-------	---------

L'association Départementale des Associations Familiales (UDAF 72)	Union des Associations Familiales	67 boulevard Winston Churchill	72100	LE MANS
--	-----------------------------------	--------------------------------	-------	---------

2) Personnes physiques exerçant à titre individuel :

a) Après du tribunal judiciaire du Mans :

Mme	Héloïse	AVRILLEAUD	8 quai Amiral Lalande	72000	LE MANS
Mme	Pascale	BRAULT, née RENVOISE	7 bis avenue de la Pelouse	72360	MAYET
Mme	Marie-Emmanuelle	BERNARD	6 creuse Rue	72600	Neufchatel En Saosnois
Mme	Laure	DELAUNAY	BP 19	72160	CONNERRE
Mme	Bénédicte	GUIARD, née DUCHATELET	4 impasse Cassière	72150	VILLAINES SOUS LUCE
Mme	Nelly	GOUSSIN, née LELARGE	72 avenue de la Libération	72800	LE LUDE
M.	Michel	GUIBERT	22 rue Victor Hugo	72000	LE MANS
Mme	Adeline	IANOTTO	1 rue François Nicolas	72290	BALLON SAINT MARS
Mme	Sonia	JEAN-ROBERT	BP 23032	72003	LE MANS
Mme	Marie-Claude	LANGLOIS	« Le Millery »	72160	TUFFE VAL DE LA CHERONNE
Mme	Hélène	LECHARTIER	BP 23257	72003	LE MANS CEDEX
Mme	Sonia	LYON -MAUGUIN	19 bis rue de l'Etoile	72000	LE MANS
Mme	Agnès	MARTIN, née FAGOT	BP 29	72210	LA SUZE SUR SARTHE
M.	David	MAZURELLE	BP 03 – 38 rue de la Division Leclerc	72460	SAVIGNE L'EVEQUE
Mme	Martine	MERDRIGNAC	64 rue de la Pelouse	72000	LE MANS
Mme	Béatrice	OLIVER	6 Creuse rue	72600	NEUFCHATEL EN SAOSNOIS

Mme	Sabrina	PREAUCHAT	70 rue d'Australie	72100	LE MANS
Mme	Chantal	ROBERT, née LAMARE	«Rateau»	72120	VAL D'ETANGSON
M.	David	ROBOAM	21 boulevard Colonel Quéru	du 72000	LE MANS
Mme	Thérèse	ROBOAM, née BAULARD	21 boulevard Colonel Quéru	du 72000	LE MANS
Mme	Martine	ROGE-PARTHENAY, ROGE	née BP 24 192	72004	LE MANS CEDEX 1
M.	Renaud	SEVERE	19 bis rue de l'Etoile	72000	LE MANS

b) Après du Tribunal de proximité de La Flèche :

Mme	Héloïse	AVRILLEAUD	8 Quai Amiral Lalande	72000	LE MANS
Mme	Pascale	BRAULT, née RENVOISE	7 bis avenue de la Pelouse	72360	MAYET
Mme	Claire	COCHENNEC	BP125 – 6 Boulevard Montréal	72200	LAFLECHE CEDEX
Mme	Laure	DELAUNAY	BP 19	72160	CONNERRE
Mme	Marion	EVRARD	BP 5001 - 10place de la Mairie	72200	BAZOUGES CRE SUR LOIR
Mme	Liliane	FOUCAULT	47 route de Goulard	72500	MONTVAL SUR LOIR
Mme	Bénédicte	GUIARD, née DUCHATELET	4 impasse Cassière	72150	VILAINES SOUS LUCE
Mme	Nelly	GOUSSIN, née LELARGE	72 avenue de la Libération	72800	LE LUDE
M.	Michel	GUIBERT	22 rue Victor Hugo	72000	LE MANS
Mme	Sonia	JEAN-ROBERT	BP 23032	72003	LE MANS
Mme	Hélène	LECHARTIER	BP 23257	72003	LE MANS CEDEX
Mme	Sonia	LYON, née MAUGUIN	3 bis rue de Chanoine Lelièvre	72000	LE MANS
Mme	Agnès	MARTIN, née FAGOT	BP 29	72210	LA SUZE SUR SARTHE

M.	David	MAZURELLE	BP 03 – 38 rue de la Division Leclerc	72460	SAVIGNE L'EVEQUE
Mme	Sabrina	PREAUCHAT	70 rue d'Australie	72100	LE MANS
Mme	Chantal	ROBERT, née LAMARE	«Rateau»	72120	VAL D'ETANGSON
M.	David	ROBOAM	21 boulevard du Colonel Quéru	72000	LE MANS
Mme	Martine	ROGE-PARTHENAY, née ROGE	BP 24 192	72004	LE MANS CEDEX 1
M.	Renaud	SEVERE	19 bis rue de l'Etoile	72000	LE MANS
Mme	Cindy	VERDIER	BP 125 - 6 Boulevard Montréal	72200	LA FLECHE CEDEX

3) Personnes physiques et de services préposés d'établissement :

a) Après du tribunal judiciaire du Mans :

Mme Marion GRAPIN, Mme Marie-Noëlle JEAN, Mme Céline GADOIS, née LEMAY, Mme Marie BERTRAND, née GUEGUEN, M. Laurent FOUCAULT-GIROUX (né GIROUX), Mme Bernadette MASSON ayant en charge les établissements suivants :

Etablissement Public de Santé Mentale - 20 avenue du 19 mars 1962 – 72700 ALLONNES

Centre Hospitalier du Mans, 194 avenue Rubillard – 72000 LE MANS

Maison d'Accueil Spécialisée « Les Amaryllis » - 24 avenue du 19 mars 1962 – 72700 ALLONNES

Maison d'Accueil Spécialisée « de l'Huisne » - 2 rue Thérèse Fontaine – Bertrand – 72000 LE MANS

Foyer Occupationnel « Artimon » - 14 rue Monthéard – 72100 LE MANS

Mme Maryline GUIOT (née BRIELLES) ayant en charge les établissements suivants :

Pôle Hospitalier et Gériatrique Nord Sarthe – site de Beaumont sur Sarthe – 33 rue de la Gare 72170 BEAUMONT SUR SARTHE

Pôle Hospitalier et Gériatrique Nord Sarthe – site de Bonnétable – rue Horncastle – 72110 BONNETABLE

Pôle Hospitalier et Gériatrique Nord Sarthe – site de Sillé le Guillaume – 1 rue Alexandre Moreau 72140 SILLE LE GUILLAUME

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « Arc en ciel » - site de Nogent le Bernard – 1 rue Roland Chartrin 72110 NOGENT LE BERNARD

19 Boulevard Paixhans – CS 51912 - 72019 LE MANS Cedex 2 – Tél : 02 85 32 77 00
Adresse électronique : ddets@sarthe.gouv.fr

EHPAD « Arc en ciel » - site de Marolles les Braults – 1 rue des Chanterelles 72260 MAROLLES LES BRAULTS

EHPAD de Tennie – 23 ter rue Mme Andrée Le Grou 72240 TENNIE

EHPAD « résidence Amicie » – 53 rue Honoré Broutelle 72450 MONTFORT LE GESNOIS

EHPAD « Les Fresnes - Les Châtaigners » - 43 rue Spilby 72130 FRESNAY SUR SARTHE

Mme Sandrine LENOBLE, née DEMOUGIN ayant en charge :

Le Centre hospitalier de Montval du Loir – 5 allée Saint Martin 72500 MONTVAL SUR LOIR
Le Centre hospitalier du Lude – 93, rue de l'Hôpital 72800 LE LUDE

Mme Malika FOUQUET, née SIEGEL ayant en charge les établissements suivants relevant du Pôle Santé Sarthe et Loir, La chasse du point du jour – CS 10129 72205 LA FLECHE :

EHPAD « la Martinière », 2 rue Pierre et Marie Curie 72300 SABLE SUR SARTHE
EHPAD POLE SANTE SARTHE ET LOIR, 12 rue du Léard 72200 LA FLECHE
FOYER D'ACCUEIL – Foyer D'ACCUEIL MEDICALISE « Le temps de vivre » 72300 SABLE SUR SARTHE

Mme Marielle VERITE, ayant en charge :

Le Centre hospitalier de Saint Calais - rue de la Perrine 72120 SAINT CALAIS

L'EHPAD « Louis Pasteur » - 40 rue Louis Pasteur 72310 BESSE SUR BRAYE

b) Après du tribunal de proximité de La Flèche :

Mme Marion GRAPIN, Mme Marie Noëlle JEAN , Mme Céline GADOIS, née LEMAY, Mme Marie BERTRAND, née GUEGUEN, M. Laurent FOUCAULT-GIROUX (né GIROUX), Mme Bernadette MASSON ayant en charge les établissements suivants :

Etablissement Public de Santé Mentale - 20 avenue du 19 mars 1962 – 72700 ALLONNES

Centre Hospitalier du Mans, 194 avenue Rubillard – 72000 LE MANS

Maison d'Accueil Spécialisée « Les Amaryllis » - 24 avenue du 19 mars 1962 – 72700 ALLONNES

Maison d'Accueil Spécialisée « de l'Huisne » - 2 rue Thérèse Fontaine – Bertrand – 72000 LE MANS

Foyer Occupationnel « Artimon » - 14 rue Monthéard – 72100 LE MANS

Mme Maryline GUIOT (née BRIELLES) ayant en charge les établissements suivants :

Pôle Hospitalier et Gériatrique Nord Sarthe – site de Beaumont sur Sarthe – 33 rue de la Gare 72170 BEAUMONT SUR SARTHE

Pôle Hospitalier et Gériatrique Nord Sarthe – site de Bonnetable – rue Horncastle – 72110 BONNETABLE

Pôle Hospitalier et Gériatrique Nord Sarthe – site de Sillé le Guillaume – 1 rue Alexandre Moreau 72140 SILLE LE GUILLAUME

EHPAD « Arc en ciel » - site de Nogent le Bernard – 1 rue Roland Chartrin 72110 NOGENT LE BERNARD

EHPAD « Arc en ciel » - site de Marolles les Braults – 1 rue des Chanterelles 72260 MAROLLES LES BRAULTS

EHPAD de Tennie – 23 ter rue Mme Andrée Le Grou 72240 TENNIE

EHPAD « résidence Amicie » – 53 rue Honoré Broutelle 72450 MONTFORT LE GESNOIS

EHPAD « Les Fresnes - Les Châtaigners » - 43 rue Spilby 72130 FRESNAY SUR SARTHE

Mme Sandrine LENOBLE, née DEMOUGIN ayant en charge :

Le Centre hospitalier de Montval du Loir – 5 allée Saint Martin 72500 MONTVAL SUR LOIR
Le Centre hospitalier du Lude – 93, rue de l'Hôpital 72800 LE LUDE

Mme Malika FOUQUET, née SIEGEL, ayant en charge les établissements suivants relevant du Pôle Santé Sarthe et Loir, La chasse du point du jour – CS 10129 72205 LA FLECHE :

EHPAD « la Martinière », 2 rue Pierre et Marie Curie 72300 SABLE SUR SARTHE
EHPAD POLE SANTE SARTHE ET LOIR, 12 rue du Léard 72200 LA FLECHE
FOYER D'ACCUEIL – Foyer d'accueil médicalisé « Le temps de vivre » 72300 SABLE SUR SARTHE

Mme Marielle VERITE, ayant en charge :

Le Centre hospitalier de Saint Calais - rue de la Perrine 72120 SAINT CALAIS

L'EHPAD « Louis Pasteur » - 40 rue Louis Pasteur 72310 BESSE SUR BRAYE

Article 2 : La liste des personnes et services habilités à être désignés au titre de l'article L. 471-2 du code de l'action sociale et des familles en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs par les juges des tutelles pour exercer des mesures de protection des majeurs au titre de la tutelle aux prestations sociales versées aux adultes ou de la mesure d'accompagnement judiciaire est ainsi fixée :

Personnes morales gestionnaires de services :

a) Après du tribunal judiciaire du Mans :

L'association Tutélaire Hélianthe (ATH)	42 rue Normandie Niémen	CS 55833	72100	LE MANS
---	-------------------------	----------	-------	---------

L'association Départementale des Associations Familiales (UDAF 72)	Union des Associations Familiales	67 boulevard Winston Churchill	72100	LE MANS
--	-----------------------------------	--------------------------------	-------	---------

b) Après du tribunal de proximité de La Flèche :

L'association Tutélaire Hélianthe (ATH)	42 rue Normandie Niémen	CS 55833	72100	LE MANS
---	-------------------------	----------	-------	---------

L'association	Union	67 boulevard Winston Churchill	72100	LE MANS
---------------	-------	--------------------------------	-------	---------

Article 3 : La liste des personnes et services habilités à être désignés au titre de l'article L. 474-1 du code de l'action sociale et des familles en qualité de délégué aux prestations familiales est ainsi fixée :

Personnes morales gestionnaires de services agréées :

Après du tribunal judiciaire du Mans :

Service d'aide à la gestion du budget familial géré par l'association Inalta-Action Educative et Sociale – 24, rue Thomas Edison - 72000 LE MANS.

Article 4 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 12 août 2022, fixant la liste des personnes inscrites en qualité de mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales pour le département de la Sarthe.

Article 5 : Une ampliation du présent arrêté sera notifiée :

- aux intéressés ;
- au procureur de la République près le tribunal judiciaire du Mans ;
- aux juges des contentieux de la protection du tribunal judiciaire du Mans et du tribunal de proximité de La Flèche ;
- aux juges des enfants du tribunal judiciaire du Mans.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès du Préfet du département de la Sarthe, soit hiérarchique auprès du Ministre des solidarités et de la santé, dans les deux mois suivant sa notification. Un recours en contentieux peut être déposé auprès du tribunal administratif de Nantes également dans un délai de deux mois à compter de la notification, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé, l'absence de réponse au terme de ce délai valant rejet implicite.

Le tribunal administratif de Nantes peut être saisi 6 allée de la île Gloriette CS 24111 – 44 041 Nantes Cedex 01, mais également via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 7 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe.

Article 8 : Le Secrétaire général de la préfecture et le Directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Mans, le 3 octobre 2024

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur départemental de l'emploi, du travail et des
solidarités

SIGNE

Jean-Michel LOUYER

19 Boulevard Paixhans – CS 51912 - 72019 LE MANS Cedex 2 – Tél : 02 85 32 77 00
Adresse électronique : ddets@sarthe.gouv.fr